

SYMAT zéro

AOE - ALLIER - ANGOIS - ANTIST - ARCIZAC-ADOUR - ARCIZAC-ÉZ-ANGLES - ARGELES-BAGNERES - ARRAVOU-LAHITE - ARRODEZ-ÉZ-ANGLES - ARTICUIS - ASPIN-ÉZ-LAVEDAN - ASTÉ - ACTIGUE - AURELIAN - AURELIAN - AZERBAK - BAGNERES-DE-BIGORRE - BANDS - BARBAZAN-DEBAT - BARLEST - BARRY - BARRÈS - BAZET - BEAUDEAN - BÉNAK - BÉBERUST-LAS - BERNAC-DEBAT - BERNAC-DESSUS - BETTES - BONDRES-SUR-ÉCHEZ - BOURREAC - BOURS - CAMPAN - CHEUST - CHS - CEUTAT - COUSSAN - ESCOURÈS-POITS - GARDÈRES - GAVAN - GAZOST - GER - GERDE - GERMS-SUR-LOUSSOUÏET - GEU - GEZ-ÉZ-ANGLES - GONZ - HAUBAN - HIBARETTE - HIB - HITTE - HORCIUS - HOURIC - IBOIS - JARRET - JULIAN - JUJOS - JUNGLAS - LABASSÈRE - LAGARDE - LAIOUBÈRE - LAMARQUE-PONTACO - LANNE - LANSK - LASLADÈS - LAYRÈSE - LES-ANGLES - LEZIGNAN - LIÈS - LOUBAÏAC - LOUCRUP - LOUÏEY - LOURDES - LUGAGHAN - LUQUET - MARSAS - MERLHEU - MÔMERES - MONTGAILLARD - MONTIGNAC - NEUILH - ODOIS - OVIEX - ORIZAN - ORIGNAC - ORIGNÈS - ORIGNÈS - OSSUN - OSSUN - ÉZ-ANGLES - OUDÈS-CONTOUSAN - OURDON - OURSBEILLE - OUSTÉ - PABÈAC - PEYRÈUSE - POUÏEYRÈRE - POUÏASTRAIC - POÏZAC - SAINT-CÉAC - SAINT-MARTIN - SAINT-PE-DE-BIGORRE - SALLES-ADOUR - SARRIGUÏET - SARRIOLLES - SÈGUS - SÈMEAC - SÈRE-LANÇO - SÈRON - SOUES - SOUVEAUX - TARBES - TIREBONS - UZER - VELLE-ADOUR - VÈGER - VÈSKER.

N°53
 Décembre
 2023

SYMAT



SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS



DOSSIER BIODÉCHETS

Antenne de Tarbes
115 rue de l'Adour
65460 BOURS
0 800 816 051

Antenne de Lourdes
14 rue Jean Bourdette
65100 LOURDES
0 800 770 065

Antenne Haute-Bigorre
7 allée René Descartes
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
05 62 95 24 40

e-mail : contact@symat.fr
www.symat.fr
 SYMAT

Directeur de la Publication :
Rémi CARMOUZE

Responsable communication :
Julie LOUSTAUNAU

Conception graphique et rédaction :
Service communication

Impression :
Imprimerie Ménard

Tirage : 80 000 exemplaires

N° ISSN : 1779 - 3203

Dépôt légal : Août 2006

Crédit photos : SYMAT
ADOBE STOCK



Rémi CARMOUZE
Président du SYMAT

“ LE MOT DU PRÉSIDENT

2023 se clôture sur une bonne note pour le territoire puisque la tendance à la baisse des ordures ménagères et l'augmentation du tri sélectif et du verre s'est encore confirmée cette année. Je profite de cet éditorial pour vous remercier à tous pour vos efforts quotidiens qui nous permettent petit à petit de relever ce défi de taille qu'est la réduction des déchets. Je remercie également les agents du SYMAT qui ont su œuvrer, cette année encore, pour mettre en place des projets d'envergure qui seront d'excellents leviers pour réduire nos déchets et limiter les hausses des coûts liées au traitement.

En effet, le SYMAT s'engage pleinement dans des évolutions majeures visant à valoriser au maximum nos déchets : tri à la source des biodéchets, tri des déchets du bâtiment, optimisation du réseau des déchèteries, poursuite des actions de sensibilisation...

Enfin, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette année 2024 qui va nous permettre d'agir tous ensemble pour accentuer encore cette réduction de déchets sur le territoire.

”

CALENDRIERS DE COLLECTE

Les calendriers de collecte 2024 sont consultables sur www.symat.fr ou en scannant le QR code :



L'application pour smartphones SYMAT vous avertit la veille de la collecte. Elle est disponible gratuitement sur Google Play ou l'App Store.

NE COUREZ PLUS APRÈS LE CAMION.

Téléchargez
L'APPLICATION



Les calendriers version papier sont disponibles dans les accueils du SYMAT.

Vous pouvez également le demander par mail à communication@symat.fr

Il n'y a aucun changement dans les jours de collecte pour l'année 2024.

Actus

BONUS RÉPARATION textile



Depuis le mois de novembre, un coup de pouce financier est octroyé pour nous inciter à donner une deuxième vie à nos vêtements et chaussures. Allant de 6 à 25 € selon les pièces et le type de réparation, le bonus est directement appliqué au moment du paiement chez les réparateurs labellisés Refashion.

Retrouvez toutes les infos et la liste des cordonniers et retoucheurs labellisés sur :

bonusreparation.fr

Cette liste va s'étoffer dans les mois à venir.





Le SYMAT œuvre pour proposer à l'ensemble des habitants du territoire une solution de tri à la source des biodéchets (déchets de cuisine).

En complément de la promotion du compostage individuel et collectif sur site, le SYMAT teste donc depuis le mois de septembre la collecte des biodéchets en ville, sur une partie d'Aureilhan, Séméac et Tarbes.

Cette collecte vise les habitants qui ne peuvent pas composter. Ils sont dotés

d'un bioseau ajouré et de sacs kraft à amener dans la borne d'apport volontaire dans laquelle est placé un bac collecté toutes les semaines.

À ce jour, ce sont 800 habitants qui trient et apportent leurs biodéchets dans ces bornes, et 25 professionnels (restaurateurs, établissements scolaires, cuisine centrale...) dont le conteneur est directement collecté à leur adresse.

Près de 3 tonnes de biodéchets par semaine sont pour l'heure collectées et détournées des ordures ménagères à travers cette collecte. C'est autant de biodéchets qui retourneront à la terre localement plutôt que d'être incinérés à Toulouse.



POURQUOI UNE COLLECTE DES BIODÉCHETS ?



Le SYMAT a l'obligation de mettre à disposition des ménages une solution de tri des biodéchets.

Les professionnels gros producteurs de biodéchets ont quant à eux l'obligation de trier leurs biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2023. Ils pourront bénéficier de ce service dans la mesure où le SYMAT collecte déjà leurs ordures ménagères.

Si le SYMAT privilégie le compostage individuel et collectif - plus économique et écologique car ne nécessitant pas de transport - il s'engage également dans la collecte pour que l'ensemble des habitants de son territoire puisse pratiquer le tri de leurs déchets alimentaires et les évincer de leurs ordures ménagères.

Le test va permettre de vérifier le bon fonctionnement de cette collecte et adapter si besoin le matériel avant

de valider son extension aux zones denses ne pouvant pas composter.



QUE DEVIENNENT CES BIODÉCHETS COLLECTÉS ?

Les épluchures, restes de repas et produits alimentaires périmés sont ensuite collectés par les agents du SYMAT et acheminés vers une plateforme de compostage. Le compost obtenu est utilisé par des agriculteurs pour fertiliser naturellement leurs sols.

VOUS HABITEZ PRÈS D'UNE BORNE ?

Vous n'avez pas la possibilité de pratiquer le compostage dans votre jardin ou au sein de votre résidence ?

Envoyez un mail en précisant votre adresse à prevention@symat.fr pour obtenir gratuitement votre bioseau et vos sacs biodégradables en papier kraft.

Vous pouvez vérifier que vous faites bien partie de la zone d'expérimentation sur notre carte interactive consultable sur www.symat.fr/collecte-biodechets.



Professionnels du bâtiment et particuliers bricoleurs bénéficient désormais d'une reprise gratuite des matériaux de construction en fin de vie triés dans les points de collecte agréés par les éco-organismes du secteur (grandes surfaces de bricolage et déchèteries professionnelles).

Vous pourrez ainsi rapporter vos articles de bricolage : métal, plastique (PVC, PE, PP), verre, bois, fraction minérale (tuiles, ardoises, béton, briques...), plâtre, laines minérales (laine de verre, laine de roche...), ainsi que les restes de peinture, enduit et vernis.

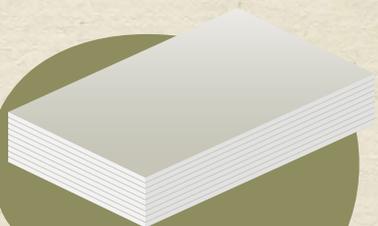
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS PEUVENT RAMENER GRATUITEMENT LES MATÉRIAUX SUIVANTS SOUS RÉSERVE QU'ILS SOIENT PRÉALABLEMENT TRIÉS.



BOIS

MATÉRIAUX
INERTES

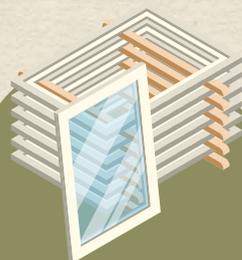
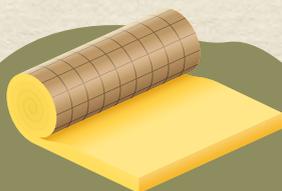
MÉTAL



PLÂTRE



PLASTIQUES

MENUISERIES
VITRÉESLAINES
MINÉRALESPEINTURE, VERNIS,
RÉSINE, ENDUIT

UNE OBLIGATION AUX OBJECTIFS MULTIPLES



Ce développement des filières de recyclage s'inscrit dans la loi AGECE relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

L'objectif est multiple et vise :

- La réduction des dépôts sauvages en améliorant la collecte par une reprise gratuite des déchets,
- Le développement du réemploi,
- L'augmentation du taux de recyclage et de valorisation des matériaux.

De plus, ces nouveaux points de collecte vont permettre de faire diminuer les tonnages actuels de gravats et tout-venant en déchèteries et donc de réduire les coûts de traitement supportés par l'ensemble des usagers au travers de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Cette nouvelle filière de recyclage des matériaux de construction est financée par une éco-taxe payée par les consommateurs lors de l'achat du produit.

LOCALISEZ LES POINTS DE COLLECTE



Téléchargez l'application gratuite ValoDépôt

ou rendez-vous sur www.valobat.fr pour consulter la liste des magasins qui reprennent gratuitement ces matériaux.

Cette carte sera complétée au fil du temps avec de nombreux repreneurs supplémentaires.



VERS UNE GÉNÉRALISATION DU TRI DES MATÉRIAUX

Dans les mois à venir, le SYMAT installera également dans ses déchèteries disposant de suffisamment d'espace de nouvelles bennes permettant de trier et séparer ces matériaux pour en valoriser davantage.

contre les déchets abandonnés

Une augmentation des dépôts sauvages sur la voie publique a été constatée au niveau national ces dernières années. Pour lutter contre ces incivilités, CITEO (éco-organisme en charge de la collecte sélective) a lancé un plan pour aider les collectivités.

Même si ces agissements sont issus d'une minorité, il est nécessaire d'accroître la lutte contre ce fléau pour changer les comportements et les mentalités. En effet ces incivilités sont loin d'être anodines et sont particulièrement néfastes pour la population :

- **Nuisances environnementales** et impacts sanitaires,
- **Pollution visuelle** dégradant le cadre de vie,
- **Surcoûts** liés au nettoyage,
- **Non-respect des agents** de collectes et de la propreté.

Ainsi CITEO va déployer des aides financières pour chaque commune afin de multiplier les actions et enrayer ce phénomène. Voici des exemples d'actions qui seront ainsi soutenues :

- Sensibilisation et communication auprès de la population,
- Mise en place de brigades de police des déchets pour sensibiliser mais également verbaliser et sanctionner,
- Installation de caméras de surveillance,
- Renforcement du service propreté (achat de matériel et recrutement d'agents)

Les premières communes du SYMAT vont contractualiser fin 2023 et mettre en place leur plan d'action à partir de 2024.





MA COMMUNE 100 % COMPOSTAGE

Biodéchets

Le SYMAT accompagne les communes volontaires du territoire afin de proposer à l'ensemble des habitants des solutions simples à mettre en place permettant de réduire efficacement les quantités de déchets de jardin et de cuisine.

Depuis 2021, 7 communes ont intégré le programme « Ma commune 100 % compostage » : Angos, Cieutat, Hitte, Ibos, Montignac, Odos et Séméac. Les équipes du SYMAT sont allées à la rencontre de l'ensemble de leurs habitants pour les former au compostage et au jardinage alternatif (paillage, broyage, tonte haute, mulching...).

Sur ces communes, près de 80 % des foyers rencontrés pratiquent désormais le **compostage** et de nombreux habitants ont d'ailleurs profité du passage à domicile des agents du SYMAT pour acheter un composteur et se lancer dans la pratique. Les habitants s'intéressent maintenant aux techniques de jardinage alternatif, présentées par nos ambassadeurs, permettant de réduire les voyages en déchèterie et le temps d'entretien au jardin.

En parallèle, des sites de compostage collectifs peuvent être mis en place pour permettre aux administrés n'ayant pas la possibilité d'installer un composteur à domicile de trier leurs biodéchets.

Vous êtes élu d'une commune du SYMAT et souhaitez participer à

Ma commune 100 % compostage ?

Contactez-nous !

Par mail à prevention@symat.fr
ou par téléphone au 05 62 96 44 10.



La 4^{ème} édition du Festival (presque) Zéro Déchet s'est déroulée du 4 au 7 octobre. **Près de 3 000 personnes ont ainsi pu être rassemblées autour de 73 animations proposées par une quarantaine de structures engagées dans la réduction des déchets sur le tout le territoire.** Des moments forts ont rythmé ces 4 jours avec, notamment, la traditionnelle disco soupe proposée sur le marché Marcadieu de Tarbes, permettant à près de 700 personnes de déguster les délicieuses préparations réalisées par les étudiants du lycée Lautréamont à partir des fruits et légumes abîmés offerts par les commerçants. L'escape game installé dans la galerie commerciale du Leclerc Méridien d'Ibos a offert un moment ludique tout en sensibilisant 200 personnes aux alternatives durables au quotidien. Le village associatif installé toute la journée du samedi sur la place de la Mairie de Tarbes a été une animation centrale du Festival où une vingtaine de structures ont pu mettre en avant des solutions concrètes pour réduire notre production de déchets et repenser nos modes de consommation.



DISCO SOUPE



ESCAPE GAME



COMPOSTAGE



FZD À SOLAZUR



TROC FRINGUES



VILLAGE ASSOCIATIF

Prêt de gobelets REUTILISABLES

Gratuit



**CONTACTEZ LE SYMAT 15 JOURS
AVANT LE REPAS OU L'ÉVÈNEMENT !**

infos & réservations

PREVENTION@SYMAT.FR

4 modèles disponibles

- o Carafes 1,5 L,
- o Gobelets classiques 30 cl,
- o Gobelets à vin 18 cl,
- o Gobelets à café 10 cl.

En 2024

LE SYMAT LANCE LE DÉFI

Familles zéro déchet



SUR DIVERSES THÉMATIQUES

consommation

réemploi

hygiène

jardinage

alimentation...

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS
OU VOUS ÊTES INTÉRESSÉS POUR PARTICIPER ?

Contactez-nous par mail !

prevention@symat.fr